

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : SEANCE DU 18 octobre 2019**

Convocation du 29 mars 2019

Excusés : Mmes PASCAL ML, S CATHEBARD, C COSTE

Mrs F ALLIROL ,N BOYER,E PRADES , S ROCHE, P VALLET

**DOSSIER ECOLE** : 3 Entreprises ont répondu à notre demande pour l'isolation thermique par l'extérieur de l'école publique. C'est la société AB Façades qui a été retenue. Montant du marché : 68 425 .80€ HT

Ce dossier a été présenté en commission à la Préfecture pour bénéficier d'une subvention RTE dans le cadre PAP 2 LOIRES de 61 000€.

Une demande a été faite à l'entreprise GAUTHIER pour l'isolation du grenier (les communes peuvent prétendre à l'aide isolation à 1 euro). Voir pour le gîte de Pratclaux et le logement de la cure.

Un devis a été demandé à l'entreprise BOUCHUT pour réfection du plancher au-dessus de la cantine.

**CENTRE ANCIEN** : Monsieur Le Maire fait le point sur le chantier. L'entreprise CHEVALIER a presque terminé rue de la côte gelée ; elle commence les travaux sur la route de St Didier, ce qui va entraîner des restrictions pour la circulation. L'entreprise ramènera du sable pour la remise en état du terrain de boules sur le plain.

Le dossier parking a pris du retard car la société SOGETREL a contacté la commune pour mettre en place des boîtiers fibre. Une armoire devait être posée sur le trottoir devant la sortie de la maison BARLIER. La commune a proposé de poser l'armoire en dessous le mur sortie parking. Les travaux devaient se faire fin novembre une fois le chantier terminé. Refus de la mairie qui a proposé de faire faire les réservations par les entreprises sur place. Une fois l'accord obtenu, délai pour disposer des plans et du cahier des charges. Intervention des bureaux de la maîtrise d'œuvre pour accélérer le dossier. Prévoir un talus, voir si on peut faire un garde-corps. Revoir prêt court terme dans l'attente du versement des subventions.

L'entreprise DURAND a fini la petite place. Rue vers boucherie en cours.

**DOSSIER EOLIEN** : Suite à l'enquête publique relative à l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Saint Jean de Nay par la SARL BORALEX Massif de Devès, la commune doit se prononcer sur le dossier d'autorisation environnementale. Après délibération (1 vote contre, 8 Pour), le conseil municipal un avis favorable au dossier.

**RECRUTEMENT ADJOINT TECHNIQUE** : suite au poste d'agent contractuel occupé pendant l'année 2019, Le Conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique pour pérenniser l'emploi.

Délibération prise pour le programme proposé par L'ONF de coupes de bois pour l'année 2020

Autorisation est donnée à Monsieur Le Maire pour signer la convention avec Le Service Unifié de l'Emblavez pour une assistance pour le site internet et une aide pour le service informatique de l'école.

NOEL 2019 : concert chorale le 14 décembre avec l'ensemble Confluences Vocales, spectacle enfants le 21 décembre

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal de plusieurs demandes de certificats d'urbanisme déposées par des particuliers (construction maison individuelle, construction hangar à matériel). Ces dossiers sont refusés notamment du fait de la non continuité du bâti existant au sens de la loi Montagne. A voir si dans les années à venir, la commune ne devra pas réaliser un document d'urbanisme (carte communale, POS)

Dossier terrain le Villard : le géomètre expert a convoqué les différentes parties pour réaliser un document d'arpentage